

UNION SPORTIVE DE CHAMBRAY

TENNIS DE TABLE



Siège social :
Mairie de CHAMBRAY-LES-TOURS

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 Janvier 2019

L'Assemblée Générale ordinaire de la section s'est tenue le Samedi 12 Janvier 2019, au gymnase de la fontaine blanche à Chambray-Lès-Tours.

Monsieur Christian Gatard, maire de Chambray-Lès-Tours était présent.

Monsieur Yves Scaviner, adjoint au maire, était présent.

Le représentant de l'USC était excusé

34 membres de la section tennis de table sont représentés (dont 7 pouvoirs) sur un total de 66 licenciés.

Monsieur Alain Rabouille, Président du club, remercia les personnes présentes d'avoir bien voulu participer à cette Assemblée Générale. Il remercia également les membres du bureau et les personnes ayant fait l'effort de se déplacer et qui coopèrent activement à la vie du club, notamment lors des manifestations organisées pour la promotion de la section.

BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2017-2018

Monsieur Rabouille fit ensuite le point sur la saison écoulée : effectifs en baisse avec un total de 66 licenciés, comprenant 13 féminines pour 53 masculins avec un pourcentage de 40% de jeunes. 53% de jeunes ont moins de 11 ans. 65% ont une licence compétition et 34 % ont une licence loisir.

Six équipes adultes étaient en compétition : une équipe en Régionale 3 Messieurs en partenariat avec le club de Luynes, les cinq autres évoluant en D2, D3 et D4.

L'équipe de R3 est montée en R2 à la mi-saison et s'y est maintenue en fin de saison.

L'équipe de D2 est montée en D1 et a été repêché en fin de saison.

Les 2 équipes de D3 se sont maintenues lors des deux phases.

1 équipe de D4 est montée en D3 à la mi-saison et est redescendue en fin de saison et l'autre équipe de D4 s'est maintenue.

Pour le championnat jeunes : 2 équipes inscrites couvrant toutes les catégories de benjamin à junior. Les deux équipes ont eu des résultats honorables.

En individuel :

- Mel Girardet se maintient en régionale moins de 11 ans avec une demi-finale lors du premier tour.

- Manon Lerebourg se maintient en régionale moins de 11 ans lors des 4 tours.

- Lohan Begaud a évolué au niveau départemental en moins de 11 ans et a fait une demi-finale au tournoi des petits loups au niveau départemental.

- Les autres jeunes engagés, Théo et Ronan Steffanut, Juliette Ribouleau, Thibault Lamy, Kenny Djelassi et Chloé David se sont maintenus dans leur division respective.

Le groupe loisir se maintient en nombre sur leurs créneaux dévolus avec toujours une bonne convivialité.

BILAN FINANCIER 2017-2018

Monsieur Régis Chauvin, trésorier du club, nous expose le bilan financier de la saison 2017-2018 en précisant que le CNDS a versé la somme de 200€ pour le développement du tennis de table au féminin ainsi que le financement de 228€ par le conseil général. La subvention de l'USC atteint les 3909€. On note également une nouvelle augmentation du déficit du club qui passe de 2000€ à 3460€. Ceci s'explique par les faibles recettes des différentes manifestations. Il annonce les recettes des manifestations de l'année qui sont de l'ordre de 3500€ pour le loto, le vide grenier et le tournoi de belote. Le compte sur livret est de l'ordre de 7136€.

BILAN MORAL DE LA SAISON 2017-2018

Monsieur Alain Rabouille, président de la section, fait état d'une baisse des effectifs de 10 licenciés mais que la situation reste saine avec cependant un poste de dépense qui devient préoccupant pour le salaire de l'entraîneur professionnel. Une manifestation supplémentaire (tournoi de belote) a été organisée avec un bénéfice substantiel. Il sera important de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre, à moyen terme, pour endiguer ce déficit récurrent même si notre livret nous garantit encore quelques années devant nous. Une nouvelle salle va être livrée courant 2020 avec 9 aires de jeu départementales. En conclusion, la section fonctionne bien.

ELECTIONS ET VOTES

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'assemblée générale de la saison précédente.

Approbation du budget prévisionnel pour la saison 2018-2019 avec une abstention.

Des pistes ont été envisagées pour diminuer le déficit récurrent:

- Suppression des 50% de réduction de cotisation pour les membres du bureau.
- Augmentation des cotisations:
- Loisir 85€
- Jeunes 100€ pour les loisirs et 110€ pour les compétitions.
- Junior et sénior 130€
- Le baby-ping est resté à 75€
- Renégociation du contrat de l'entraîneur sur ses missions pour diminuer le coût qui devient préoccupant à moyen terme pour la section.
- On conserve le remboursement kilométrique et frais d'autoroute pour l'équipe de régionale mais suppression des 10€ pour le repas des joueurs.
- Suppression des remboursements de déplacement des individuels pour le niveau régional.

L'ensemble des mesures a été mis au vote et adopté à l'unanimité pour la saison suivante.

MANIFESTATIONS ET ACTIONS PASSEES

La traditionnelle galette des rois a rassemblé les adhérents du club.

La onzième édition du loto a eu du succès avec une recette d'environ 2200€.

Le vide grenier a lui eu un succès moindre avec environ 100 emplacements vendus pour une recette d'environ 1800€.

Le tournoi de belote a rassemblé 100 personnes pour une recette d'environ 1800€.

Comme chaque année, le tournoi et le repas de fin de saison a rassemblé de nombreux adhérents dans un moment de convivialité.

SAISON 2018 - 2019

DEBUT DE SAISON

La saison a commencé et les inscriptions sont toujours en cours.

Le club compte aujourd'hui 67 licenciés (13 femmes pour 54 hommes) avec environ 30% de jeunes.

La section compte 6 équipes engagées dans le championnat régional et départemental (R2, 1 D1, 2 D3 et 2 D4). 2 équipes jeunes sont également engagées.

Résultat à la mi-saison:

- R2 se maintient
- D1 descend en D2
- 1 D3 monte en D2
- 1 D3 se maintient
- Les 2 D4 se maintiennent
- Les équipes jeunes ont eu des résultats honorables.
- En individuel :
- Thibault Lamy (moins de 11 ans) est monté en régional
- Manon Lerebourg (moins de 11 ans) s'est maintenue en régional

DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS ET DES COMPÉTITIONS

Les entraînements et préparations aux différentes compétitions jeunes sont, bien entendu, assurés par Julien Aldrin, l'éducateur sportif breveté d'état du club, mais aussi par Alain rabouille, président du club et entraîneur régional. Julien Faucheux (animateur fédéral) et Anthony Allain (Entraîneur départemental) participent aux entraînements en fonction de leur disponibilité.

Les horaires des entraînements restent les mêmes que l'an passé.

Le président de la section remercie Marie-Claude Arathni pour son aide et son implication auprès des jeunes (baby ping et championnat par équipes).

Julien Aldrin intervient dans les stages pendant les vacances scolaires et intervient auprès des écoles.

MANIFESTATIONS ET ACTIONS FUTURES

Compte tenu de leur impact sur la santé financière de la section, le tournoi de belote, le loto et le vide grenier sont reconduits :

- Le 27 Janvier 2019 pour le tournoi de belote, à la salle Marcadet
- Le 17 Février 2019 pour le loto, à la salle Marcadet.
- Le 9 Juin 2019 pour le vide grenier, à l'hippodrome de Chambray-Lès-Tours.

Des stages seront proposés aux jeunes, qui seront encadrés par Julien et Alain pendant les vacances scolaires.

3 interventions sont prévues pour le multisport en partenariat avec l'USC et la mairie (Toussaint, Février et Pâques).

ALLOCUTION DES PERSONNALITES

Monsieur Gatard félicite le président et les adhérents pour la bonne santé du club ainsi que son bon fonctionnement. Monsieur Gatard a précisé que des solutions étaient possibles pour aider

la section a payer l'entraîneur. Il a également évoqué la construction de la nouvelle salle dédiée au tennis de table avec une livraison possible en Mars 2020.

Monsieur Scaviner, adjoint au maire de Chambray-Les-Tours indique la convivialité existante dans le club, la transmission des valeurs qui doit être un but de la section ainsi que des finances saines de la section.

Il rappelle la mise à disposition gratuite des salles pour toutes les manifestations.

Il informe les adhérents de la possibilité d'une bourse d'accompagnement des jeunes sportifs de la part de l'USC.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le président clôture l'assemblée générale.

Un traditionnel vin d'honneur a rassemblé les différents participants dans une atmosphère animée, joviale et amicale.

Alain RABUILLE
Président de la Section Tennis de Table